



Nous sommes membres de l'UPSA

- OUI, N° de membre: _____
- NON

Déclaration pour le Fonds de formation professionnelle de l'UPSA déclaré de force obligatoire générale conformément à l'art. 60 de la Loi sur la formation professionnelle (SR 412.10)

Toutes les entreprises ou divisions d'entreprises de la branche automobile (conformément à l'art. 4 du règlement du Fonds de formation professionnelle de l'UPSA) sont soumises à l'arrêté du Conseil fédéral du 22 septembre 2011 déclarant de force obligatoire générale du Fonds de formation professionnelle de l'UPSA

Déclaration

A) L'activité de notre entreprise entre dans le domaine de validité décrit dans l'article 4 du règlement: Oui Non*

Art. 4 Domaine d'application professionnel

¹ Le fonds s'applique à toutes les entreprises ou divisions d'entreprises de la branche automobile qui, indépendamment de leur forme juridique,

- a. font le commerce de véhicules d'au moins de 3 roues et/ou de leurs pièces de rechange et/ou accessoires ;
- b. assurent la maintenance et/ou la réparation de véhicules d'au moins 3 roues ;
- c. effectuent des travaux électriques et/ou électroniques dans le domaine automobile ;
- d. effectuent les contrôles individuels et subséquents sur des véhicules d'au moins 3 roues dans le cadre de l'art. 29-35 de l'Ordonnance du 19 juin 1995 concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers OETV

***Si votre réponse est NON, veuillez joindre une justification !**

B) Nombre de collaborateurs dans l'entreprise, propriétaires inclus, effectuant les activités typiques à la branche décrites dans l'article 5 du règlement:

Art. 5 Domaine de validité personnel

¹ Le fonds s'applique indépendamment de leur forme juridique à toutes les entreprises ou divisions d'entreprises présentant des contrats de travail typiques à la branche conformément aux diplômes suivants de formation professionnelle initiale et supérieure.

Veuillez renvoyer ce formulaire accompagné des éventuels justificatifs requis à l'adresse suivante **dans les 20 jours** suivant la date du cachet de la poste:

UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile
Fonds de formation professionnelle
Mittelstrasse 32, Case postale 5232
3001 Berne

Fax 031 307 15 16
Téléphone 031 307 15 40
E-mail bbf@agvs.ch

Lieu, date: _____ Cachet, signature: _____